

Séance ordinaire du 20 août 2024

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le vingt août deux mille vingt-quatre à huit heures cinquante-huit, par visioconférence.

Sont présents : les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Est absent : le président du comité exécutif Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Sylvie Bernatchez, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Nathalie Campeau, directrice générale adjointe – services administratifs, Dominic Deslauriers, directeur général, Étienne Talbot, directeur général adjoint – développement durable par intérim, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Alexandre Boudreau-Forgues, directeur du Bureau de la mairie et Edith Bellemare, assistante-greffière.

CE-2024-0605

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 20 août 2024.

CE-2024-0606

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juillet 2024.

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 8 juillet 2024.

CE-2024-0607

Reddition de compte sur les regroupements d'achats autorisés pour la période de janvier à juin 2024

Document d'aide à la décision [APP-2024-102](#)

Les listes des adhésions à des achats regroupés pour la période de janvier à mars 2024 et pour la période d'avril à juin 2024 sont déposées à titre de reddition de compte et d'information.

CE-2024-0608

Reddition de compte sur la liste des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période de janvier à juin 2024

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-031](#)

Les listes des transactions relatives à un bien meuble ou immeuble pour la période de janvier à mars 2024 et pour la période d'avril à juin 2024 sont déposées à titre de reddition de compte et d'information.

CE-2024-0609**Dépôt du procès-verbal de la réunion de la commission consultative de l'environnement tenue le 13 juin 2024**

Document d'aide à la décision [ENV-2024-017](#)

Le procès-verbal de la réunion de la commission consultative de l'environnement tenue le 13 juin 2024, tel que joint à la fiche de prise de décision ENV-2024-017, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

CE-2024-0610**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité sur la gestion des matières résiduelles tenue le 26 mars 2024**

Document d'aide à la décision [ENV-MR-2024-008](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité sur la gestion des matières résiduelles tenue le 26 mars 2024, tel que joint à la fiche de prise de décision ENV-MR-2024-008, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

CE-2024-0611**Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité sur la gestion des matières résiduelles tenue le 14 mai 2024**

Document d'aide à la décision [ENV-MR-2024-009](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité sur la gestion des matières résiduelles tenue le 14 mai 2024, tel que joint à la fiche de prise de décision ENV-MR-2024-009, est déposé à titre de reddition de compte et d'information.

CE-2024-0612**Dépôt des rapports des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 29 avril, 13 et 27 mai 2024**

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-090](#)

Les rapports des séances de la commission consultative d'urbanisme et d'aménagement tenues les 29 avril, 13 et 27 mai 2024, tels que joints à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-090, sont déposés, à titre de reddition de compte et d'information.

CE-2024-0613**Nomination de la directrice à la Direction planification stratégique et amélioration continue**

Document d'aide à la décision [GCH-2024-082](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la ville de nommer Cynthia Lavoie à titre de directrice à la Direction planification stratégique et amélioration continue, poste de cadre supérieur à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2024-0614

Nomination d'une directrice à la Direction des technologies de l'information par intérim

Document d'aide à la décision [GCH-2024-085](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer Nathalie Campeau à titre de directrice des technologies de l'information par intérim, en sus de ses fonctions actuelles, pour la durée de l'absence du titulaire de ce poste.

CE-2024-0615

Prolongation du contrat de travail du directeur de projets par intérim à la Direction de l'approvisionnement

Document d'aide à la décision [GCH-2024-086](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la ville de prolonger le contrat de travail de Richard Leclerc à titre de directeur de projets par intérim, poste de cadre supérieur à temps complet, à la Direction de l'approvisionnement, tel que joint à la fiche de prise de décision GCH-2024-086, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat de travail à intervenir entre les parties.

CE-2024-0616

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le Contrevent, pour l'entourage d'une personne ayant un trouble majeur de santé mentale, concernant son immeuble situé au 190, rue Saint-Joseph, Lévis, auprès de la Commission municipale du Québec

Document d'aide à la décision [DAJ-2024-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le Contrevent, pour l'entourage d'une personne ayant un trouble majeur de santé mentale, concernant son immeuble situé au 190, rue Saint-Joseph, Lévis (Québec) G6V 1C9, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-0617

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par la Société de réadaptation et d'intégration communautaire, concernant son immeuble situé au 1635, boulevard Guillaume-Couture, Lévis, auprès de la Commission municipale du Québec

Document d'aide à la décision [DAJ-2024-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par la Société de réadaptation et d'intégration communautaire, concernant son immeuble situé au 1635, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6W 0L2, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-0618

Demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le Service d'entraide de Charny inc., concernant son immeuble situé au 2480, chemin de Charny, Lévis, auprès de la Commission municipale du Québec

Document d'aide à la décision [DAJ-2024-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de donner une opinion favorable à la Commission municipale du Québec à l'égard de la demande de reconnaissance aux fins d'exemption de taxes foncières présentée par Le Service d'entraide de Charny inc., concernant son immeuble situé au 2480, chemin de Charny, Lévis (Québec) G6X 2V2, et d'aviser cette commission que la Ville ne souhaite pas être présente advenant la tenue d'une audience à l'égard de cette demande.

CE-2024-0619

Fixation de la date du prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 672, rue Saint- Joseph (lot 3 021 327 du cadastre du Québec, secteur Lauzon)

Document d'aide à la décision [GRE-2024-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 15 octobre 2024, au cours d'une séance ordinaire du conseil de la Ville, le prononcé de la décision dans le cadre de la demande de révision de la décision du comité de démolition.

CE-2024-0620

Ententes relatives à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence et à la répartition des communications d'urgence de nature incendie à intervenir avec la Ville de Sainte-Marie

Document d'aide à la décision [POL-911-2024-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'Entente intermunicipale relative à la fourniture du service de réponse aux communications d'urgence et l'Entente intermunicipale relative à la répartition des communications d'urgence de nature incendie à intervenir avec la Ville de Sainte-Marie, telles qu'elles sont jointes à la fiche de prise de décision POL-911-2024-002, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-0621

Affectation de la réserve financière Centrale 9-1-1 pour la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1

Document d'aide à la décision [POL-911-2024-003](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximum de 58 700 \$, provenant de la réserve financière Centrale 9-1-1, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision POL-911-2024-003, pour financer la dépense relative à la mise à niveau et le développement de la centrale d'urgence 9-1-1, du centre de relève et du service de répartition des appels aux corps de police municipaux.

CE-2024-0622**Affectation de la réserve financière pour la lutte contre la criminalité pour assurer la réalisation d'activités reliées à la lutte contre la criminalité**

Document d'aide à la décision [POL-2024-004](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant maximum de 42 000 \$, provenant de la réserve financière pour la lutte contre la criminalité, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision POL-2024-004, et ce, pour financer la dépense relative à la réalisation d'activités reliées à la lutte contre la criminalité (formation, acquisition de matériel et projets spéciaux d'enquête).

CE-2024-0623**Choix des nommées ou nommés et de la lauréate ou du lauréat du Prix Ville de Lévis 2024 dans le cadre du gala des *Prix d'excellence des arts et de la culture* de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches**

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2024-006](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'entériner la proposition des membres de la Commission consultative de la culture concernant le choix des nommées ou nommés et de la lauréate ou du lauréat du *Prix Ville de Lévis 2024 des Prix d'excellence des arts et de la culture* de Culture Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches, telle que jointe à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-006.

CE-2024-0624**Crédits additionnels et signature de deux protocoles d'entente d'aide financière dans le cadre de l'Entente sectorielle en développement culturel de Chaudière-Appalaches**

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2024-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer les protocoles d'entente dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement culturel du Ministère des affaires municipales et de l'habitation, tels que joints à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-008.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser les crédits additionnels au montant de 58 400 \$ au sous-projet de dépenses relatif aux projets à réaliser, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-008, ce montant correspondant aux revenus de 58 400 \$ en 2024 provenant de la subvention de l'Entente sectorielle de développement culturel du Ministère des affaires municipales et de l'habitation.

CE-2024-0625**Réalisation d'une étude de faisabilité pour une grande salle de spectacles du Cégep de Lévis et acquisitions d'équipements informatiques pour les bibliothèques – affectation de fonds de la réserve financière du comité des services de proximité**

Document d'aide à la décision [DVC-ART-2024-009](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 269 700 \$ provenant de la réserve financière du comité des services de proximité pour financer les dépenses relatives à la réalisation de projets reliés au mandat du comité des services de proximité, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-ART-2024-009.

CE-2024-6026

Études et honoraires professionnels projet de glace couverte réfrigérée

Document d'aide à la décision [DVC-DIR-2024-011](#)

Il est résolu de financer la dépense relative aux études et honoraires professionnels pour le projet de construction de glace couverte et réfrigérée au montant de 50 000 \$, et ce, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-DIR-2024-011.

CE-2024-0627

Avenant 1 au contrat de services (Programme de soutien aux initiatives citoyennes – Initiatives sociales, culturelles, sportives ou de loisir) à intervenir avec la Corporation de développement communautaire de Lévis

Document d'aide à la décision [DVC-DSC-2024-026](#)

Il est résolu de conclure l'avenant 1 au contrat de services (Programme de soutien aux initiatives citoyennes – Initiatives sociales, culturelles, sportives ou de loisir) à intervenir avec la Corporation de développement communautaire de Lévis, tel que joint à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2024-026, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-0628

Programme de Mise en Valeur Intégrée - HQ – Autorisation de participation et acceptation des sommes allouées dans le cadre du programme

Document d'aide à la décision [DVC-SPO-2024-010](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la participation au Programme de Mise en Valeur Intégrée, de nommer Christian Drouin, Conseiller à la planification des parcs et espaces verts, à titre de responsable autorisé à signer une convention à cet effet avec Hydro-Québec et de demander à Hydro-Québec de lui verser la somme allouée en vertu du programme, tel qu'indiqué à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2024-010.

CE-2024-0629

Modification de la résolution CV-2024-03-15 « Renouvellement du mandat de membres du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis »

Document d'aide à la décision [URBA-CUMB-2024-022](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2024-03-15 « Renouvellement du mandat de membres du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis » par la suppression de l'alinéa « de renouveler le mandat de Martine Vien, à titre de représentante des

citoyennes et des citoyens, au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis. »

CE-2024-0630

Adoption du Second projet de règlement RV-2024-34-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modifications de certaines zones dans le prolongement des rues Froment et de l'Escaut, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-091](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2024-34-74 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-0404, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-091.

Ce projet de règlement a pour objet :

- de créer la zone M0947 à même une partie des zones C0946 et H0954 et d'y prévoir les usages autorisés et les normes et spécifications applicables;
 - de créer la zone H0959 à même une partie des zones C0946, H0954 et H0957 et d'y prévoir les usages autorisés et les normes et spécifications applicables;
 - d'agrandir la zone H0957 à même une portion de la zone H0954;
 - d'agrandir la zone H0966 à même une portion de la zone H0957;
 - de supprimer la grille des spécifications applicable à la zone H0954, cette zone ayant été supprimée par l'effet de la création des zones M0947 et H0959 et de l'agrandissement de la zone H0957;
 - d'interdire l'usage « Établissement de résidence principale » dans les zones M0947 et H0959.
-

CE-2024-0631

Adoption du Règlement RV-2024-34-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout de la classe d'usages C900, produits alimentaires (dépanneur, épicerie, boucherie, charcuterie, pâtisserie, boulangerie, fromagerie, poissonnerie, fruiterie, produits naturels, confiserie, crèmerie, liqueurs et alcools, chocolaterie, etc.), à l'exclusion des marchés publics, dans la zone H2341, rue Saint-Joseph, secteur Lauzon)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-096](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-70 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-0439, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-096.

Ce règlement a pour objet d'ajouter la classe d'usages C900, produits alimentaires (dépanneur, épicerie, boucherie, charcuterie, pâtisserie, boulangerie, fromagerie, poissonnerie, fruiterie, produits naturels, confiserie, crèmerie, liqueurs et alcools, chocolaterie, etc.), à l'exclusion des marchés publics, et de prévoir les spécifications et normes applicables à cet usage dans la zone H2341.

CE-2024-0632

Adoption du Règlement RV-2024-34-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2290 à même une partie de la zone H2294, rue Saint-Joseph, à proximité de l'intersection de la rue Monseigneur-Bourget, secteur Lauzon)

Document d'aide à la décision [URBA-SAT-2024-097](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2024-34-71 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2024-0440, tel que joint à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2024-097.

Ce règlement a pour objet d'agrandir la zone M2290 à même une partie de la zone H2294.

CE-2024-0633

Aide financière à la Fondation au cœur de notre héritage

Document d'aide à la décision [DEV-2024-061](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 37 962 \$ à la Fondation au cœur de notre héritage, pour son projet de finalisation des travaux de préservation d'un bâtiment patrimonial à Saint-Jean-Chrysostome, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

CE-2024-0634

Aide financière à l'Orchestre Symphonique de Lévis

Document d'aide à la décision [DEV-2024-062](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière d'un montant maximum de 35 940 \$ à l'Orchestre Symphonique de Lévis, pour son projet d'aménagement de l'espace d'accueil et de mise à jour des outils technologiques, conformément à la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie.

CE-2024-0635

Attribution d'un nouveau contrat pour l'utilisation des licences « Microsoft CRM Dynamics 365 », requises pour l'utilisation de l'application « Tandem » et autres solutions à venir

Document d'aide à la décision [APP-2024-099](#)

Il est résolu :

- de conclure un nouveau contrat d'achat et d'utilisation de licences Microsoft Dynamics 365 et de son environnement, avec le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique, ainsi que l'adjudicataire de son regroupement d'achats « Microsoft Canada Inc. », pour une durée de trente-six mois, et ce, pour une dépense estimée à 664 068,96 \$, ainsi que de payer au Ministère de la Cybersécurité et du Numérique ou à son « Fonds de la Cybersécurité et de Numérique » les frais de courtage de 2 % estimés à 13 281,38 \$, pour une dépense globale estimée à 677 350,34 \$, avant TPS et TVQ ;
- de s'engager à respecter les termes de l'entente et les termes des contrats avec

le(s) prestataire(s) retenu(s) par le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique, comme si la Ville avait contracté directement avec ce(s) fournisseur(s) à qui le(s) contrat(s) sont ou seront adjugés ;

- d'autoriser les fonctionnaires occupants les postes de directeur général, directeur(directrice) général(e) adjoint(e) et les directeurs des technologies de l'information ainsi que de l'approvisionnement à signer toute entente ou tout document requis par le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique ou ses adjudicataires afin de permettre la conclusion du(des) contrat(s) relatif(s) à la présente résolution.

CE-2024-0636

Contrat de point de collecte avec GoRecycle Canada inc. pour la gestion des appareils réfrigérants

Document d'aide à la décision [APP-2024-100](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de point de collecte à GoRecycle Canada inc., tel que joint à la fiche de prise de décision APP-2024-100, d'autoriser le maire et la greffière à signer ce contrat et d'autoriser le chef du Service des matières résiduelles à signer tout autre document requis de façon à donner plein effet à la présente résolution.

CE-2024-0637

Modification des résolutions CE-2024-0582 « Option de renouvellement du contrat relatif à la collecte et le transport des matières recyclables en contenants à chargement avant » et CV- 2024-0473 « Option de renouvellement du contrat relatif à la collecte et le transport des matières recyclables en contenants à chargement avant » contrat 2023-50-42

Document d'aide à la décision [APP-2024-101](#)

Il est résolu de modifier la résolution CE-2024-0582 « Option de renouvellement du contrat relatif à la collecte et le transport des matières recyclables en contenants à chargement avant », par le remplacement à l'alinéa des mots « 2023-55-42 » par les mots « 2023-50-42 ».

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2024-0473 « Option de renouvellement du contrat relatif à la collecte et le transport des matières recyclables en contenants à chargement avant », par le remplacement à l'alinéa des mots « 2023-55-42 » par « 2023-50-42 ».

CE-2024-0638

Attribution du contrat de collecte et transport des matières recyclables en contenants à chargement avant (projet 1) et en contenants semi-enfouis à chargement par grue (projet 2)

Document d'aide à la décision [APP-2024-103](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat de collecte et transport des matières recyclables en contenants à chargement avant (projet 1) (appel d'offres 2024-50-40), à Gaudreau environnement inc, pour une dépense estimée à 8 209 166,70 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

Il est également résolu d'attribuer le contrat de collecte et transport des matières

recyclables en contenants semi-enfouis à chargement par grue (projet 2) (appel d'offres 2024-50-40), à Centre mécanique AGH inc., pour une dépense estimée à 1 475 497,99 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-0639

Attribution du contrat de location à tarif horaire avec opératrices et opérateurs de machinerie et équipements de déneigement

Document d'aide à la décision [APP-2024-104](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats de location à tarif horaire avec opératrices et opérateurs de machinerie et équipements de déneigement relatifs aux lots C et C1 ainsi que D et D1 (appel d'offres 2024-50-71), à Excavation Roberge et fils inc., pour une dépense estimée à 437 150 \$, avant TPS et TVQ pour les lots C et C1 et à 437 150 \$, avant TPS et TVQ pour les lots D et D1, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-0640

Attribution de contrat pour l'entretien hivernal de la voie ferrée du parc industriel de Lauzon

Document d'aide à la décision [APP-2024-106](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour l'entretien hivernal de la voie ferrée du parc industriel de Lauzon (appel d'offres 2024-50-18), à Réparations ferroviaires K.L.N. Inc., pour une dépense estimée à 279 656,37 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de trois ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-0641

Attribution de contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux pour les périodes hivernale et printanière

Document d'aide à la décision [APP-2024-108](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture d'enrobé bitumineux pour les périodes hivernale et printanière (appel d'offres 2024-50-80) à Asphalte Lagacé Ltée, pour une dépense estimée à 438 200 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2024-0642

Option de renouvellement du contrat relatif à l'assurance de dommages du regroupement des organismes bénévoles de la Ville

Document d'aide à la décision [APP-2024-109](#)

Il est résolu d'exercer l'option de renouvellement d'un an du contrat relatif à l'assurance de dommages du regroupement des organismes bénévoles de la Ville (contrat 2021-50-73), attribué par la résolution CV-2021-05-98, et ce, à compter du 1^{er} octobre 2024, pour une dépense totale estimée à 413 507 \$, avant TPS et TVQ, le tout conformément aux conditions du devis et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2024-0643

Fermeture de la rue d'Iberville située sur une partie du lot 3 018 864 du cadastre du Québec (secteur Lévis)

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-001](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de décréter la fermeture d'une portion de la rue d'Iberville, sur une partie du lot 3 018 864 du cadastre du Québec (secteur Lévis), telle qu'indiquée à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-001.

CE-2024-0644**Régularisation des titres de propriété de la rue Papineau et d'une partie de la rue de la Fabrique, lots 2 220 552 et 2 223 353 du cadastre du Québec (secteur Lévis)**

Document d'aide à la décision [APP-GI-2024-032](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'identifier l'assiette de la rue Papineau (secteur Lévis) et d'une partie de l'assiette de la rue de la Fabrique (secteur Lévis) correspondant aux lots 2 220 552 et 2 223 353 du cadastre du Québec, telle qu'illustrée sur le plan joint à la fiche de prise de décision APP-GI-2024-032, et d'autoriser la greffière à publier les avis requis par le premier alinéa de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* et, en temps utile, à publier au registre foncier la déclaration prévue au quatrième alinéa de cet article, et ce, afin de régulariser les titres de propriété de la Ville sur ces rues.

CE-2024-0645**Levée de la séance**

La séance est levée à 10h16

Gilles Lehouillier-président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, greffière